

## PRÈS DU TIERS DES MONTÉRÉGIENS TOUCHÉS PAR LA RHINITE ALLERGIQUE

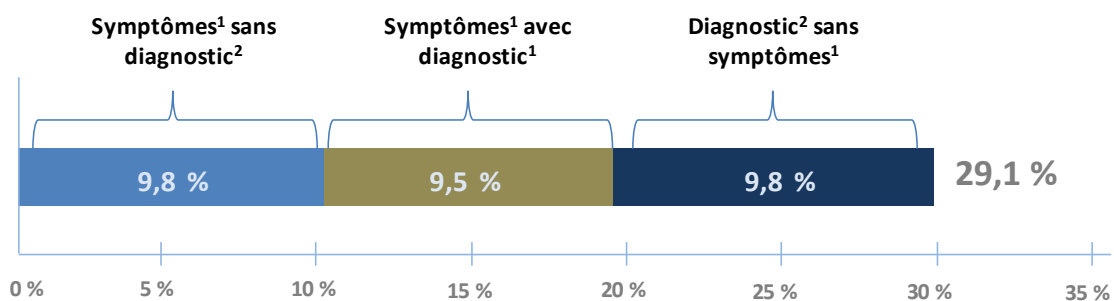
La rhinite allergique se manifeste surtout par des éternuements, de la congestion, de l'écoulement nasal ainsi que du larmolement et des démangeaisons oculaires, en l'absence d'un rhume ou d'une grippe. Ces réactions surviennent chez les personnes allergiques et qui sont exposées, entre autres, aux acariens, aux animaux ou au pollen. D'apparence banale, la rhinite allergique n'est pourtant pas sans conséquence : par exemple, elle perturbe le sommeil, accroît la sévérité des crises d'asthme et limite les activités quotidiennes. Voici les plus récentes données issues de l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP).

### PLUS FRÉQUENTE EN MONTÉRÉGIE

En 2014-2015, environ un Montérégien sur cinq (20 %) âgé de 15 ans et plus déclare avoir eu des symptômes de rhinite allergique au cours des 12 mois précédents, soit une proportion comparable à celle de 2008. Si l'on tient compte également de ceux ayant déjà reçu un diagnostic de rhinite allergique, près du tiers (29 %) des Montérégiens sont touchés par ce problème. Fait intéressant, la proportion de personnes ayant eu des symptômes de rhinite allergique se révèle plus élevée en Montérégie (20 %) qu'au Québec (18 %); c'est aussi le cas dans le

réseau territorial de services (RTS) de la Montérégie-Centre (21 %). La proportion de personnes symptomatiques s'avère aussi significativement plus élevée chez les femmes que les hommes (21 % c. 18 %). Par contre, cette proportion est plus faible chez les personnes de 65 ans et plus (11 %) que dans les autres groupes d'âge.

### RHINITE ALLERGIQUE CHEZ LES 15 ANS ET PLUS, MONTÉRÉGIE, 2014-2015



<sup>1</sup> Symptômes au cours des 12 derniers mois

<sup>2</sup> Diagnostic à vie

Source : Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), 2014-2015, ISQ.

### LE POLLEN AU BANC DES ACCUSÉS

Le pollen figure en tête des facteurs déclencheurs : près de 80 % des Montérégiens ayant eu des symptômes de rhinite allergique l'ont identifié comme un des responsables de leurs malaises. Cette proportion est d'ailleurs plus élevée qu'au Québec (74 %). Le pollen de l'herbe à poux suscite un intérêt particulier. En effet, environ une personne sur dix (11 %) en Montérégie a déjà reçu un diagnostic d'allergie à l'herbe à poux, soit une proportion plus élevée qu'au Québec (8,7 %). L'herbe à poux est fortement allergène et entraîne des coûts importants, estimés en 2005, à un minimum de 157 M\$ annuellement au Québec.

### HAUSSE À L'AUTOMNE : REFLET DES CHANGEMENTS CLIMATIQUES ?

La période de pollinisation de l'herbe à poux s'étend principalement d'août à octobre, jusqu'aux premières gelées. En retardant ces dernières, les changements climatiques pourraient entraîner un allongement de la saison de pollinisation de l'herbe à poux et d'autres graminées. Chose certaine, parmi les personnes ayant eu des symptômes de rhinite allergique, la proportion ayant eu des symptômes durant l'automne a fortement augmenté, passant de 37 à 61 % entre 2008 et 2014-2015. Cela dit, des hausses sont aussi observées pour les autres saisons.

Un Montérégien sur dix a eu un diagnostic d'allergie à l'herbe à poux

Source : Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), 2014-2015, ISQ.

### CONTRÔLER L'HERBE À POUX : C'EST POSSIBLE !

Lorsque l'arrachage et la tonte de l'herbe à poux sont effectués au bon moment, cela permet de réduire significativement la quantité de pollens dans l'air et les symptômes d'allergie, comme l'a démontré l'intervention réalisée à Salaberry-de-Valleyfield. Un tel succès repose sur la mobilisation des partenaires du milieu, notamment les municipalités. Précisons que le contrôle local profite d'abord aux citoyens du voisinage, car le vent déplace ce pollen sur seulement 800 mètres en moyenne. Le jeu en vaut la chandelle, car parmi les Montérégiens ayant eu des symptômes de rhinite allergique, un sur dix (10 %) se déclare modérément ou beaucoup limité dans ses activités quotidiennes.

### À RETENIR

- En 2014-2015, près du tiers des Montérégiens de 15 ans et plus sont touchés par la rhinite allergique et un sur cinq a eu des symptômes durant les 12 mois précédents.
- Le pollen est identifié comme étant le facteur déclenchant des symptômes le plus fréquent.
- Environ 11 % des Montérégiens ont reçu un diagnostic d'allergie à l'herbe à poux, soit une proportion plus élevée qu'au Québec.
- Des méthodes efficaces permettent de contrôler l'herbe à poux et, ce faisant, de réduire la quantité de pollen dans l'air et les symptômes d'allergie.

Citation suggérée : Blackburn, Manon. « Près du tiers des Montérégiens touchés par la rhinite allergique ». Périscope : no 70, Mars 2017, Longueuil. Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Centre, Direction de santé publique, Surveillance de l'état de santé de la population.

Ce document peut être reproduit ou téléchargé pour une utilisation personnelle ou publique à des fins non commerciales, à condition d'en mentionner la source.

<http://extranet.santemonteregie.qc.ca/sante-publique/surveillance-etat-sante/index.fr.html>

Production : Surveillance de l'état de santé de la population  
Direction : Dre Julie Loslier, directrice de santé publique de la Montérégie  
Rédaction : Manon Blackburn  
Contribution : Isabelle Tardif

Centre intégré  
de santé et de  
services sociaux de  
la Montérégie-Centre

Québec

